



AUVERGNE THERMALE

Terre de santé

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 26 mars 2020

L'Auvergne Thermale et le Coronavirus

Suite à la première intervention du Président Emmanuel Macron au sujet du Covid-19, le 12 mars dernier, la Direction générale de la santé (DGS) a notifié aux Agences régionales de santé (ARS) la recommandation de fermeture jusqu'à nouvel ordre de l'ensemble des établissements thermaux de France.

Cette fermeture, effective depuis, est nécessaire pour contribuer, de façon responsable et solidaire, à l'arrêt de la propagation de l'épidémie.

Même si aucun élément ne permet de dater précisément la future réouverture des Thermes, on réfléchit déjà à l'après Covid-19 au niveau de l'Auvergne Thermale.

DES DÉMARCHES POUR ACCOMPAGNER LES CURISTES

La priorité des établissements thermaux a toujours été de protéger et d'améliorer la santé de leurs patients, dont une partie sont des curistes vulnérables au coronavirus (âgés, maladies chroniques et pathologies particulières associées). La fermeture était donc une évidence pour le monde thermal, plus que jamais acteur de la santé publique.

Depuis cette fermeture, chaque établissement thermal apporte, en coordination avec l'Assurance Maladie, les données pratiques utiles aux curistes. Le nécessaire a été fait pour donner l'information la plus complète possible à ces derniers et envisager les meilleures conditions de report sur la saison thermale 2020 ou la suivante.

Cet accompagnement a très souvent dépassé le cadre des Thermes, avec des démarches prises auprès des hébergeurs des curistes pour leur demander de la sollicitude par rapport à la situation.

LES STATIONS JOIGNABLES PENDANT LA FERMETURE

Durant toute la période du confinement, les stations d'Auvergne Thermale restent joignables pour toute information ou réservation.

La plupart des établissements thermaux assurent une permanence téléphonique sur des horaires définis et incitent à privilégier le courriel comme mode de contact.

Des difficultés ont pu être rencontrées pour joindre les centres thermaux au début de la crise, en raison d'un grand nombre de demandes d'information et de report, mais la situation est rentrée dans l'ordre désormais.

L'APRÈS COVID-19

Comme pour l'ensemble du pays, cette crise frappe de plein fouet les stations thermales auvergnates et toute l'économie générée directement et indirectement par le thermalisme.

La visibilité sur l'activité des prochaines semaines étant limitée, il est très compliqué de dater précisément la future réouverture. Toutefois, plusieurs stations d'Auvergne Thermale ont fait le choix de considérer le 15 juin comme date de référence, le report des cures dû à la crise du coronavirus pouvant s'effectuer à partir de cette date.

Afin d'absorber ce flux de reports, notamment sur l'automne, plusieurs stations envisagent une prolongation de la saison sur les mois de novembre et décembre et une amplitude horaire journalière plus large à certaines périodes.

Enfin, pour compenser l'annulation du Printemps du Thermalisme en Auvergne, temps fort de communication en mai et en juin, l'Auvergne Thermale proposera un autre événement collectif de promotion à la sortie de la crise.

Thermauvergne

Née en 1985 du regroupement des Syndicats Intercommunaux Thermaux du Puy-de-Dôme et de l'Allier, l'Association Thermauvergne réunit les stations thermales d'Auvergne, de Creuse et de Saône-et-Loire. Elle œuvre depuis bientôt 35 ans à la défense des intérêts des stations thermales régionales et effectue la promotion collective du thermalisme auvergnat sous la marque "Auvergne Thermale".

Plus d'information sur : www.auvergne-thermale.com



CONTACT PRESSE

Stéphane HUIN - Directeur de la Communication et du Développement - Tél. : 04 73 34 72 83 - s.huin@borvo.com